

ARRÊTE

TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT AU GRADE D'AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL (à compter du 1^{er} septembre 2021)

Le Président du Syndicat Mixte Aude Centre,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 79 et 80,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Agents de Maîtrise territoriaux,

Vu l'arrêté fixant les lignes directrices de gestion en date du 31 août 2021,

ARRÊTE :

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade de d'agent de maîtrise principal est fixé comme suit pour l'année 2021.

| Nom et prénom | Situation actuelle grade – échelon (si examen professionnel, préciser la date) | Promouvable à la date du |
|--------------------|---|-----------------------------|
| 1) VALVERDE Arnaud | Agent de maîtrise – 6 ^{ème} échelon | 01/09/2021 |
| 2) YOU Tristan | Agent de maîtrise – 9 ^{ème} échelon | 01/11/2021 |

| | Nombre de Femmes | Nombre d'hommes |
|--------------|------------------|-----------------|
| Promouvables | 0 | 2 |
| Inscrits | 0 | 2 |

Article 2 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- adressé au Président du Centre de Gestion de l'Aude pour publicité,
- notifié aux intéressés.

Fait à Conques sur Orbien,
 Le 1^{er} septembre 2021,

Le Président,
 Christian MAGRO

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours hiérarchique préalable exercé dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, éventuellement suivi d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter, soit de la réponse de l'administration, soit de la décision implicite de rejet de cette dernière.

Notifié le/...../.....

Signature des agents :

